

Le niveau des retraites selon le sexe

7 mai 2013



Les femmes perçoivent une pension de retraite du régime général de la Sécurité sociale [1] inférieure de 21 % à celles des hommes, selon les données de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) au 31 décembre 2012. Au total, les femmes touchent 573 euros par mois en moyenne, contre 725 euros pour les hommes, soit 152 euros de moins.

Les écarts reflètent d'abord les inégalités de salaires entre hommes et femmes sur le marché du travail, d'autant plus importants que l'on s'élève dans la hiérarchie. Ils proviennent ensuite des écarts de taux d'activité : même si les jeunes femmes sont aujourd'hui presque aussi souvent actives que les hommes, ce n'était pas le cas pour les générations qui prennent leur retraite aujourd'hui, nées dans les années 1940. Les femmes interrompent aussi beaucoup plus fréquemment leur activité professionnelle pour s'occuper des enfants. Enfin, les femmes sont beaucoup plus nombreuses à avoir exercé un emploi en temps partiel, même si l'essor du phénomène est plus récent. Pour partie, l'écart de niveau de retraite moyen résulte donc pour partie d'inégalités entre hommes et femmes et pour partie de choix de vie.

Au jour le jour, les femmes retraitées disposent de niveaux [2] de pension très inférieurs à ceux des hommes. Un grand nombre de femmes seules vivent avec des retraites très modestes, même en incluant les pensions de réversion [3]. Au total, 445 000 femmes de plus de 75 ans (soit 14,1 %) vivent sous le seuil de pauvreté [4] contre 175 000 hommes (8,9 %).

(1) Pensions de droits directs calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général de la sécurité sociale. (2) Sans droits directs au régime général (avantage attribué au conjoint survivant compte tenu des droits acquis par l'assuré décédé).

Source : Cnav - Données au 31 décembre 2012 - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Pension de retraite moyenne mensuelle

Selon le sexe

Unité : euros

	Ensemble	Hommes	Femmes	Ecart femmes/hommes en euros	Ecart femmes/hommes en %
Droits directs avec carrière complète au régime général (1)	1 040	1 106	957	- 149	- 13
Droits directs toutes carrières	665	727	609	- 118	- 16

Pension de retraite moyenne mensuelle

Selon le sexe

Unité : euros

	Ensemble	Hommes	Femmes	Ecart femmes/hommes en euros	Ecart femmes/hommes en %
Droits dérivés (2)	289	196	293	+ 97	+ 49
Ensemble	641	725	573	- 152	21

(1) Pensions de droits directs calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général de la sécurité sociale. (2) Sans droits directs au régime général (avantage attribué au conjoint survivant compte tenu des droits acquis par l'assuré décédé).

Source : Cnav - Données au 31 décembre 2012 - © Observatoire des inégalités

L'évolution des pensions

Si l'on considère les bénéficiaires d'une retraite de droit direct [5] tous régimes confondus, le montant mensuel moyen des pensions s'élevait à 1 256 euros en moyenne en 2011. 1 603 euros pour les hommes contre 932 euros pour les femmes, soit 671 euros de moins pour ces dernières. Autrement dit, les femmes perçoivent une retraite inférieure de 42 % à celle des hommes.

En 2004, les femmes touchaient une pension inférieure de 45 % de celle des hommes. Sept ans plus tard, cet écart a eu tendance à diminuer (42 %), notamment avec l'arrivée à la retraite de générations de femmes qui ont eu des carrières moins morcelées, mais aussi parce que la retraite des hommes est moins élevée du fait de périodes de chômage plus fréquentes et des nouveaux modes de calcul des pensions. 15,3 millions de personnes percevaient une pension de droit direct tous régimes confondus en 2011 dont 7,9 millions de femmes.

Evolution du montant mensuel brut moyen des retraites de droit direct tous régimes par sexe

Selon le sexe

Unité : euros courants

	Ensemble	Hommes	Femmes	Ecart femmes/hommes en euros	Les femmes ont une retraite inférieure aux hommes de en %
2004	1 029	1 338	730	- 608	45
2005	1 062	1 378	756	- 622	45
2006	1 100	1 420	789	- 631	44
2007	1 135	1 459	820	- 639	44
2008	1 174	1 500	857	- 643	43
2009	1 194	1 524	877	- 647	42
2010	1 216	1 552	899	- 653	42
2011	1 256	1 603	932	- 671	42

Source : Drees - © Observatoire des inégalités, bénéficiaires d'un avantage principal de droit direct.

Pour en savoir plus :

Les retraités et les retraites - édition 2013, Drees, avril 2013.

Photo / © Liaurinko - Fotolia.com

[1] Régime de retraite de base pour les salariés de l'industrie, du commerce et des services du secteur privé - 13,2 millions de retraités - (source : Sécurité sociale – assurance retraite , données décembre 2012).

[2] Mais elles touchent des retraites plus longtemps. A 60 ans, les femmes peuvent compter en moyenne sur 27,2 années de vie contre 22,4 pour les hommes.

[3] Partie de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier l'assuré décédé (salarié ou fonctionnaire) reversée au conjoint survivant ou à le ou les ex-conjoint(s), si certaines conditions liées au mariage, à l'âge et au montant des ressources, sont remplies.

[4] Données Insee 2010, seuil à 60 % du niveau de vie médian.

[5] Hors pension de réversion et hors majoration pour trois enfants et plus.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Femmes et hommes](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Le-niveau-des-retraites-selon-le-sexe>